

02 déc 2022 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 2 décembre 2022

Aide financière pour le recrutement de personnel civil supplémentaire chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal accordant des subsides à des organisations pour le recrutement de personnel civil supplémentaire chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2022.

Au total, 75 communes et/ou organisations recevront une aide pour l'année 2022. Sous réserve des crédits disponibles, le versement des allocations dues sera effectué selon un système d'avance/solde dont le pourcentage est calculé selon une base annuelle. Une avance de 80 % sera versée annuellement aux communes et/ou organisations bénéficiaires.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be